

I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

Soins de Santé

Circulaire OA n° 2015/341 du 27 novembre 2015

62/1082

63/1063

En vigueur à partir du 1 août 2015

Abroge circulaire n° 2015/197
du 7 juillet 2015

Instructions comptables et statistiques ; Implants ; 01-08-2015 - corrigendum.

Suite à la modification de la Liste, les instructions comptables et statistiques doivent être modifiées comme suit :

- **Nouveaux pseudo-codes nomenclature :**

- **Au chapitre « E. Chirurgie abdominale et pathologie digestive »**

172314-172325.

Dépenses – nombre de cas – pas de jour

Ticket modérateur : pas de dépense – pas de cas - pas de jour

- **Codes nomenclature supprimés :**

740272-740283.

Date d'application

Les modifications susmentionnées entrent en vigueur pour les prestations effectuées à partir du 1^{er} août 2015.

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder
Directeur général.

Annexes : nihil